Trait d'Union
Section syndicale des Retraité-e-s Filpac Cgt de Rennes

9 octobre !
Rassemblements et manifestations.

La religion de fric : 93,4 milliards d'euros de profit, 47 milliards d'euro de dividende pour les actionnaires en France, l'évasion fiscale fiscale "institutionnalisée" 100 milliards d'euros: un pognon de dingue ! Avec en toile de fond la domination de la mondialisation financière aux effets délétères et la menace d'une nouvelle crise financière qui couve.

Dans ce contexte, Macron nous assène et nous justifie une vérité vrai la théorie du ruissellement: "je baisse la fiscalité des plus aisés".
Donc, en 2018, 1% de Français les plus aisés, ont reçu 3,5 milliards d'euros de baisse d'imposition pour le bien commun
Oui, mais voilà aujourd'hui, les faits économiques démontrent que cette baisse d' imposition a été supportée par tous et n'a pas "ruisselé".
Au contraire, la croissance qui était prévue est en dessous de 2 % pour cette année. Les cadeaux fiscaux, qui ont été fait aux "premiers de cordée", n'ont pas soutenu la croissance économique de notre pays.

Malgré ce constat et à marche forcée, le gouvernement MACRON entend poursuivre pour 2019, les réformes libérales déjà engagées: les garanties collectives liées au contrat de travail – privé*, public*– , la Sécurité Sociale, le système des Régimes de retraite (pension de réversion, y compris), l'Assurance chômage, tous les Services publics, les aides sociales. Dans la foulée de la hausse de la CSG, les retraités ne vont pas voir leur pension revalorisée – exit le réajustement pour 300 000: une goutte d'eau – La hausse des pensions sera plafonnée à 0,3 % en 2019 et en 2020 et il n' y aura pas de revalorisation des pensions pour 2018. L'inflation s'étant élevée 2,3 % sur les douze derniers mois, il s'agit d'une perte sèche de pouvoir d' achat pour les retraités maltraités, Tout doit être mis en œuvre pour parvenir au desiderata d'un MEDEF, des milieux financiers qui comblés ne savent plus où donné de la tête.

La lutte des classes n'a jamais été aussi vive : partout, le libéralisme, diffuse le venin de la fin des solidarités, de la compétition,de chacun contre tous, l'accoutumance à la précarité et à la souffrance du vivant. Nous nous devons d'affronter ce bouleversement des fondements de notre société relevant des principes de solidarité.

Un nouveau choc social donc, se prépare, plus profond, dans notre beau pays, ou vont encore s'excacerber les inégalités, déjà partout croissantes. Alors, une question s'impose: que faire ?
Cela implique en premier lieu, une forte prise de conscience collective. Pour autant, rien n'est joué: il n'y a pas de fatalité, ni dans le succès, ni dans l'échec.
Les mobilisations naissantes – retraités, salariés – l'évolution des conflits en entreprise structurent le champ des possibles, et confirme que l'avenir n'est pas prédéterminé.
L'urgence est de résister ! De résister aux valeurs mortifères, à la xénophobie, aux discriminations et aux racismes, de résister à la casse sociale et aux inégalités, de résister à la guerre, aux terrorismes et à l'instrumentalisation des terrorismes, de résister au désastre écologique. La réponse implique de s'inscrire, dans une démarche stratégique de convergences et de rassemblements intergénérationnels, sous toutes les formes, en mettant au débat nos propositions, nos repères revendicatifs: le 9 octobre, retraités mobilisés !

Jean Jousseaume - Michel Bougier

Geoffroy Roux de Bézieux n'est "pas vraiment dans le dialogue social. En mettant en avant la nouvelle économie, ça lui donne un style plus flamboyant, plus moderne. Mais c'est un coup de com', la nouvelle économie dans le Medef, ça ne pèse rien."* confiait le DRH d'un grand groupe. "Serial entrepreneur" et libéral pur jus, Roux de Bézieux se présente volontiers comme un "militant patronal" ou encore un "serial entrepreneur" tout en se revendiquant – en même temps –"partisan de l'éthique" dans l'entreprise. L'homme sera, sur le fond, le digne héritier d'un patronat de combat. Dans la droite ligne d'un Pierre Gattaz qui conditionnait ses promesses de création d'un million d'emploi à de substantiels cadeaux fiscaux – recettes qui n'ont pas produit de miracle – et qui n'avait de cesse de faire du lobbying auprès des gouvernements pour mettre à mal le Code du travail et les droits des travailleurs. Parions que la remise en cause du paritarisme et les retraites font partie des premiers dossiers sur lesquels le boss du Medef voudra se faire les dents. Nous sommes prévenus !

*Alexandre SOUBOT ex-patron de la puissante Fédération de la métallurgie et de l'industrie UIMM, ex "négociateur social" MEDEF.

* *code du travail - statuts des fonctionnaires*

filpac cgt
Union fédérale des retraités

- Le rattrapage immédiat des pensions de 300 euros par mois.
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix.
- Aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.
- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires.
- Le maintien des pensions de reversion.

Pas touche à la pension de réversion !

Après la suppression par Nicolas Sarkozy en 2014 de la demi-part du quotient familial accordée aux veufs et veuves, suivie par le plafonnement des majorations pour enfants, c'est maintenant la pension de réversion qui est visée.
Depuis des années les différents gouvernements rêvent de la supprimer.
Chaque jour, nous avons une série d'annonces aussitôt démenties. Qui croire ?
Ce qui est sûr, c'est que ce gouvernement a bien la volonté de réformer les pensions de réversion. Christophe Castaner, le patron de La République en Marche a en effet déclaré qu'il y aurait des "gagnants" et des "perdants" à la suite de la réforme des pensions de réversion. Ce qui est également sûr, c'est qu'avec la réforme envisagée du régime des retraites et l'introduction du système de retraite à point, la réversion serait considérablement diminuée.
Aujourd'hui, 4,4 millions de Français touchent une pension de réversion, ce qui représente environ un quart du total des retraités. Une très large majorité (89%) sont des femmes. Et pour plus d'un million d'entre elles, c'est leur seul revenu. Un complément de retraite indispensable pour celles qui ont eu de petits salaires, des temps de travail partiels ou ont dû s'arrêter de travailler pour élever les enfants.
Le maximum d'une pension de réversion est de moins de 900 euros.
La moyenne s'établit autour de 500 euros.
Emmanuel Macron au Congrès de Versailles, désavouant les propos de certains de ses ministres, a nié vouloir supprimer les pensions de réversion, mais en précisant " pour les retraités actuels". Ce qui signifie que le gouvernement envisage de les réduire voire de les supprimer pour les futurs retraités.
Supprimer ou même réduire la pension de réversion serait catastrophique pour des millions de personnes.
La CGT est opposée à toute remise en cause des pensions de réversion aujourd'hui et demain. Bien au contraire, nous demandons que le taux des pensions de réversion soit porté à hauteur de 75% de la pension du conjoint décédé, sans conditions d'âge ni de ressources. La pension de réversion doit être étendue aux pacsés et aux concubins dans les mêmes conditions.

Retraites: qu'est-ce qui nous attends ?

Concertations avec les syndicats, consultation des Français-e-s, un projet de loi annoncé pour début 2019 : la réforme des retraites est lancée. Le problème ? Le gouvernement occulte les vraies questions et veut dévoiler ses intentions le plus tard possible.

Retraites, on vous dit tout !

1€ cotisé = les mêmes droits à retraites. Oui, mais quels droits ?
Emmanuel Macron a annoncé qu'1€ cotisé ouvrirait à chaque salarié-e les mêmes droits.
Derrière cette apparente équité se cachent trois problèmes.
D'abord le calcul de la retraite ne se ferait plus sur les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière.
Les mécanismes de solidarité qui neutralisent les aléas de carrière (chômage, maternité…) pourraient être plafonnés, voire totalement. Surtout, ce principe d'équité ne nous dit rien sur le contenu de nos droits à retraite. Que représentera le montant de la pension par rapport au salaire de fin carrière ? Quel montant de retraite ? Quel âge de départ ?
Ce sont les questions de base que nous nous posons toutes et tous. Et là-dessus aucune réponse. Et pour cause…

Un régime par points, à cotisation définies, c'est quoi ?

Le gouvernement nous annonce un régime par points, à cotisations définies. Qu'est-ce que cela signifie ?
Que chacun percevra en fonction de ce qu'il aura cotisé durant toute sa carrière, mais que le montant de la pension ne sera pas garantie et ne sera connu seulement qu'au moment du départ en retraite.
Ce qui est bloqué c'est le montant des cotisations, que le gouvernement ne veut pas augmenter. Si elles ne suffisent pas à financer les pensions, les retraites seront revues à la baisse.Mais compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, ce montant ne suffira pas : **en conséquence, les retraites seront réduites, y compris celles déjà liquidées.**
La certitude que nous pouvons donc avoir, c'est que nous serons toutes et tous perdants.

Ouest-France sacrifié : l'orchestration d'un déclin !

Alors que la direction décide de fermer 6 rédactions, au cœur de l'information quotidienne, tout en se revendiquant d'être le journal « de la commune au monde » c'est bien de l'abandon du territoire qu'il est question et c'est bien aussi, de l'abandon du journal papier.

Plus de 50 postes en moins, il en manque déjà plus de 70 ! Un réseau de correspondants unique à tous les titres qui réduira la petite locale à « peau de chagrin » en donnant une information identique dans tous les titres. Jusqu'où ira la direction ? Non au mensonge envers nos lecteurs sur nos valeurs profondes, celles pour lesquelles ils sont attachés à notre journal. Le cœur de l'écosystème reste notre lectorat et l'intérêt qu'il a encore à nous lire.

Alors que le pluralisme de la presse est en danger, la direction nous demande de nous enterrer vivant. Nos valeurs historiques, notre engagement et soutien dans la multiplicité des titres avec des lignes éditoriales spécifiques à chaque journal sont brutalement bafoués.

Non à une synergie mortifère. Tous les confrères dans les Journaux de Loire gardent un goût amer d'un tel cercle vicieux vécu il y a quelques années. La même direction espère réitérer son processus de sape sans que nous bougions ! Nous voyons le résultat aujourd'hui. Non aux mensonges d'une direction qui ne vise qu'à diminuer ses effectifs dans le Groupe.

Non au mépris et à la violence de la direction par ses annonces envers les salariés non prévenus de la disparition de leur poste, de leur agence. Quel sera leur avenir ? Des éditos moralisateurs qui défendent l'humanité alors que sa direction n'a même pas un minimum de décence envers ses propres salariés loyaux et investis depuis toujours. Où sont vos valeurs, à vous messieurs les dirigeants ? Visiblement pas celles sur lesquelles Ouest-France avait assis sa respectabilité, sa crédibilité.

Non à une asphyxie de nos moyens, de nos ressources, de nos réseaux.

Qui connait mieux ce métier que nous, salariés et fiers de l'être ? Nous disons non au calcul uniquement financier car notre valeur et notre raison d'être c'est d'informer.

Non à une direction qui ne croit même plus nécessaire de persévérer dans ce que nous savons faire de mieux. Non au projet comptable, hors sol, qui n'a rien d'éditorial. L'information se respecte, l'information se valorise. Oui, le journal et ses équipes doivent s'adapter à leur époque, mais avec des professionnels et les moyens nécessaires et indispensables pour pouvoir continuer à jouer notre rôle.

La nouvelle direction affiche au grand jour son vrai visage de banquier, mais la presse n'est pas un produit comme les autres. L'information n'est pas une marchandise. Mais au contraire une nécessité dans une démocratie. Que s'est-il passé depuis le décès du président Hutin qui justifie que son héritage soit dilapidé ? Où sont passées ses valeurs humanistes et sa mémoire ? Le journal n'a plus de capitaine.

Non au fatalisme. Agir oui, mais pas avec des leviers seulement économiques.

La CGT croit en l'avenir de la presse, en un journal moderne et dynamique, croit en des salariés prêts à s'adapter à des évolutions, à la seule condition qu'elles soient porteuses d'avenir et avec des moyens pour les réaliser.

Le sens du travail, la créativité, l'intelligence sont les piliers d'une réussite partagée. Ce qui n'est pas le cas avec ce projet tel qu'il nous a été présenté. C'est avec une vision positive de son avenir, dans la dynamique de valorisation de nos savoir-faire, de nos compétences affutées que le journal vivra. La modernisation doit se faire par l'homme et pour l'homme. Même si les vents sont contraires nous devons tenir le cap et relever la barre !

Oui, à une presse pluraliste, citoyenne et dynamique, moderne et soucieuse de son avenir, une presse qui contribue, chaque jour, à sa respiration indispensable.

Nous ne laisserons pas réduire en miettes des décennies d'éthique, de professionnalisme et de labeur.

La CGT s'oppose à cette dictature économique au détriment de la vie des salariés, de la vie même du journal et donc de notre avenir.

Rennes le 17 septembre 2018

EHPAD, une situation odieuse et intenable.

Nous sommes tous concernés par la situation des EPHAD. Nous y avons tous un parent, un frère, une mère et nous pensons qu'un jour nous pourrions séjourner dans un de ces établissements. Les différents mouvements sociaux dans les établissements et les rapports sur leur gestion pointent l'énorme différence entre les EHPAD privée, les EHPAD publics et les EHPAD privés associatifs. Avec des écarts de coûts de séjour frôlant l'indécence, nous interrogeons sur la main-mise des pouvoirs de l'argent sur notre fin de vie.

Pour les observateurs, ce n'est pas une surprise de comprendre qu'à la lecture du classement des 500 plus grandes fortunes de France, on y trouve plusieurs propriétaires d'exploitants d'EPHAD.

L'intérêt de cet article n'est pas de citer les neuf noms qui se trouvent, mais force est de constater que décidément, la vieillesse est devenu pour certains un marché à exploiter et à surexploiter Les EHPAD privés sont en moyenne 45 % plus cher que les EHPAD publics. Pour autant, être pensionnaire dans une maison de retraite privée n'est pas l'assurance, loin de là, d'un meilleur service.

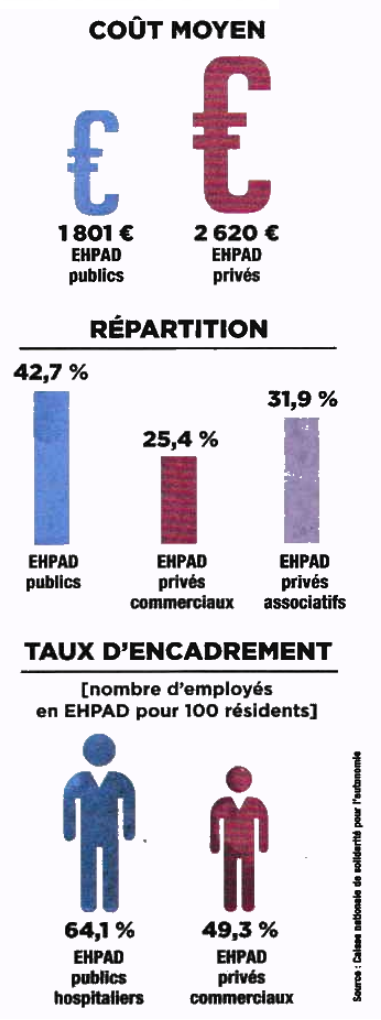

Des chiffres qui en disent long…

Certains grands groupes opèrent des politiques de rentabilité draconiennes sur les postes d'hébergement. Au point que certains directeurs d'établissements craquent et sont obligés de rogner sur les animations, les équipements, ou la nourriture. Cette situation critique est larvée depuis de nombreuses années et entretien un « climat social délétère », « une urgence sanitaire», confinant « à la maltraitance institutionnelle ». L'ampleur du problème se mesure par trois données essentielles :

- la retraite moyenne française s'établit 1086 euros
- le minimum vieillesse est de 833 euros
- le coût médian payé par pensionnaire est de 1464 euros par mois.

Cela stipule concrètement que notre collectivité ne finance que 40 % du prix d'une place en maison de retraite contre 70 % pour une place en crèche.

Le président de l'Association des directeurs au service des personnes agées (l'AD-PA) plaide depuis des années pour la création d'un cinquième risque pris en compte par la Sécurité Sociale.

Des directeurs sous pression et mal dans le rôle

Au vu de chacun, que peut-on attendre d'un directeur dirigeant en EHPAD ? Sinon que ses qualités humaines l'ont amené à une fonction où son altruisme peu s'exprimer aussi professionnellement. La réalité est tout autre. Les témoignages ne cessent de croître sur une situation globale qui ne cesse de s'aggraver. Dans le privé, les ratios financiers sont de plus en plus exigeants et il n'est pas rare que des bilans d'EHPAD privés produisent un résultat net avant impôt entre (loyer et intérêts) de 30 %. Seul le profit et la motivation pour certains opérateurs privés. La dimension humaine est piétinée à la solde de bénéfices outranciers. Que dire d'un chiffre si parlant pour mesurer la pression des grands groupes sur les directeurs d'établissements. Chez Korian ou Orpéa, le budget alimentaire quotidien ne dépasse pas les 4,40 euros par pensionnaire. Même si ce chiffre est démenti par Orpéa, il ne souhaite pas "communiquer sur ces données". 4,40 euros," c'est avec cette somme qu'il faut réaliser trois repas et de collation par jour" rappelle le délégué syndical CGT chez Korian.

La dépendance : un pactole convoité par le profit

C'est une image peu ragoûtante, que nous offre le libéralisme effréné, qui voit dans le vieillissement des populations un puits sans fond. Les promoteurs d'EHPAD privés se gargarisent des aides publiques (plan vieillesse Solidarité Grand-Âge) qui leur ont permis l'acquisition et la rénovation de parcs immobiliers. En 20 ans, la part de marché des EHPAD privés est passée de 10% à 25% pour un chiffre d'affaire de 30 milliards d'euro. De quoi alimenter la convoitise exacerbée de ces marchands de vieillesse.

Journal bonne santé mutualiste
Mutuelle Familiale

**Korian est une entreprise française de gestion de maisons de retraite médicalisées (EHPAD), de cliniques spécialisées (SSR), de résidences services, de soins et d'hospitalisation à domicile et est présent dans 4 pays (France, Allemagne, Belgique et Italie)*

***ORPEA** est un groupe actif dans le domaine de la santé des personnes âgées. Il gère une chaîne de maisons de retraite et de cliniques*

UFR — CGT 35 Préretraités et retraités

SECTION SYNDICALE RETRAITÉS RENNES
31 Bd du Portugal
CS 90837 35208
Rennes cedex

Conseil syndical
Michel BOUGIER
Gérard BOUVIER
Michel CHERUEL
Gérard GODET
Michel GOUGI
Jean JOUSSEAUME
Jean René LE BERRE
Jacques LEBLANC
Anita LEFAIX
Daniel MARIN
Guy PERRICHOT
Yvon TORTELIER
Gérard TUDORET

Commission financière de contrôle
Yvette GAILLARD
Michel LEGAC
Serge MONOT